

Congrès AFSP Toulouse 2007

Atelier 8

« La discussion politique en ligne. Enjeux théoriques et interrogations méthodologiques »

Mathieu Chaput
Doctorant, Département de Communication
Université de Montréal
mathieu.chaput@umontreal.ca

<p>L'analyse des discussions politiques sur Internet : de la prescription à la description ?</p>

L'étude de la discussion politique en ligne s'inscrit généralement dans le cadre de la conception discursive de l'espace public développée par le philosophe Jürgen Habermas et enrichie par les théoriciens de la démocratie délibérative. Une brève analyse de quelques cas d'étude nous permet d'observer immédiatement les limites d'une telle approche, qui n'offre qu'une appréciation partielle des échanges et dont la tendance à l'idéalisation favorise la prescription au détriment de la description. En guise d'alternative, nous explorons le modèle de la discussion critique, élaboré à partir de la théorie pragma-dialectique de l'argumentation, qui permet de mieux saisir la dynamique des discussions politiques en ligne en accordant plus d'importance non seulement à la confrontation, mais encore à l'interactivité et à l'organisation des échanges. Nous nous proposons ensuite d'appliquer ce modèle à deux extraits de conversation saisies sur un forum consacré aux enjeux politiques québécois, et de terminer par quelques remarques sur la discussion politique et la pertinence du cadre d'analyse choisi.

Internet, espace public et discussions politiques

Il semble y avoir une connexion inséparable entre les études traitant du potentiel émancipateur et démocratique d'Internet ou des transformations des pratiques politiques à l'ère des réseaux et les thèses du philosophe Habermas sur la création de l'espace public bourgeois. La complexité du phénomène Internet, qui mobilise depuis le début des années 1990 une impressionnante communauté de chercheurs issus de nombreux domaines, rend séduisante la perspective d'une sphère globale de communication sans contraintes. Celle-ci émergerait comme une multitude de lieux « de libertés et d'authenticité », qui « transcendent les frontières géographiques, sociales, culturelles », qui « génèrent du lien social et condensent des identités collectives », en plus de constituer des « lieux d'autorégulation » (Vedel, 2003, p. 193-194). Sur le plan théorique, la notion d'espace public connaît un essor important pour renouveler le lien entre communication et démocratie, attribuable en partie à la traduction anglaise de l'ouvrage de l'héritier de

l'École de Francfort (Habermas, 1989), de même qu'aux nombreuses discussions autour de sa pensée (voir notamment Calhoun, 1992; Benhabib, 1992; Hauser, 1999; Paillart, 1994).

Il n'est pas surprenant alors que les premiers théoriciens du cyberspace aient vite fait de s'approprier ce cadre d'analyse pour appréhender de nouvelles formes d'échanges à distance, affirmant ou mettant en doute la capacité du « réseau des réseaux » à s'ériger en nouvelle agora de démocratie directe (en particulier, Reinghold, 1993; et Poster, 1995, 1997). L'espace public habermassien devient rapidement une approche prédominante en sciences sociales dans l'étude d'Internet (Toulouse, 1998), et s'impose aujourd'hui comme un domaine d'étude à part entière dans le champ de la communication politique.

Dahlgren (2005) propose de définir ce domaine d'Internet et l'espace public selon trois dimensions. La première, *structurelle*, est liée à « l'écologie politique » des institutions médiatiques ainsi qu'aux enjeux touchant à la liberté de communication et ses contraintes. La seconde renvoie pour sa part à la *représentation* des contenus médiatiques à l'étape de la production, touchant principalement à la qualité de l'information selon une panoplie de critères (impartiale, complète, vérifiable, etc.). Enfin, la troisième dimension se veut proprement *interactionnelle*, c'est-à-dire tout d'abord associée à la réception et à l'usage des contenus médiatiques, mais de façon plus significative aux différentes formes d'interactions entre individus et groupes, dans laquelle s'inscrit en premier lieu la discussion politique en ligne.

Selon le modèle discursif de Habermas, l'espace public se conçoit comme une sphère de discussion intermédiaire entre l'État et la société dans laquelle citoyennes et citoyens se rassemblent pour échanger sur des sujets d'intérêt commun, de façon libre et égalitaire, par l'emploi d'arguments rationnels, c'est-à-dire en recourant à « l'usage public de la raison ». Les échanges se basent sur la force du meilleur argument, et à partir de la confrontation des argumentations devrait s'ériger une forme de consensus représentatif de l'opinion publique. Dans une large mesure, le courant de la démocratie délibérative s'inscrit dans la continuité de ces thèses, cherchant entre autres choses à développer des « procédures idéales de délibérations » permettant de choisir parmi plusieurs conceptions alternatives du bien commun de manière égalitaire et respectueuse (Cohen, 1989).

Les études empiriques vont reprendre différents critères et standards de la situation idéale de délibération établis théoriquement pour tenter de les appliquer à des cas concrets d'interactions, le plus fréquemment de façon quantitative, comme autant d'éléments d'une *checklist* devant permettre le degré de délibérations sur un site de discussions. Ces critères vont par exemple jauger du degré de diversité, d'égalité et d'interactivité des participants en comptabilisant le nombre de messages publiés par auteur ainsi que la quantité de réponses reçues, tout en mesurant la qualité par la pertinence des messages vis-à-vis des thèmes débattus (Schneider, 1996, 1997). D'autres chercheurs vont s'intéresser à la question de l'égalité d'accès aux échanges et à la liberté d'expression (Tanner, 2001), ou encore aux conditions de l'agir communicationnel : échange de prétentions à la validité et critique mutuelle des positions normatives, réflexivité, sincérité et engagement dans le dialogue (Dahlberg, 2001a, 2001b). Certains partent enfin

des types d'actions entreprises par les auteurs des messages - affirmer une opinion, réclamer une information, injurier quelqu'un - comme autant de variables permettant ensuite d'évaluer le caractère délibératif des discussions (Bentivegna, 1998; Dumoulin, 2002; Linaa Jensen, 2003; Wilhelm, 2000).

Était-ce prévisible, mais la majorité des études recensées notent un écart considérable entre l'idéal anticipé et les résultats obtenus par l'analyse. Les prises de parole ne s'appuient pas toujours sur des argumentations logiquement valides, et bon nombre d'opinions ne s'accompagnent pas des justifications nécessaires (Hagemann, 2002). La tolérance vis-à-vis des points de vue différents fait souvent défaut, les discussions présentent une forte homogénéité et servent principalement au renforcement des opinions (Davis, 1999). Les interventions contiennent une présence élevée de contenus irritants qui risquent d'enflammer les débats (Hill et Hughes, 1998). D'autres conclusions soutiennent cependant qu'il s'y accomplit un niveau satisfaisant de délibérations publiques en ligne (Tsaliki, 2002), respectant plusieurs des critères propres à l'espace public (Bentivegna, 1998; Tanner, 2001), et favorisant une croissance de la participation aux discussions politiques en général (Stromer-Galley, 2002). Mais de façon globale, les jugements sont beaucoup moins optimistes; par exemple, Dumoulin (2002) va conclure que « l'idéal démocratique athénien ne se retrouve pas dans le contenu des forums analysés dans cette étude de même que dans les études récentes sur le sujet » (p. 157). Outre l'ambiguïté liée à la volonté de rechercher aujourd'hui les traces d'un mode d'organisation politique historiquement circonscrit, cette conclusion souligne l'existence d'une difficulté qui pourrait bien être liée au choix du cadre d'analyse.

Les limites de la prescription

Sur le plan conceptuel, l'espace public et la démocratie délibérative suscitent de nombreuses critiques, principalement quant aux formes d'exclusions qu'elles produisent en termes de genre et de classe (Fraser, 1992), de modes d'expressions publiques non rationnels (Keane, 2000) ou de relations de pouvoir (Mouffe, 2000). En réponse à ses détracteurs, Habermas (1996) propose certaines modifications à son modèle, reconnaissant pour une part le caractère pluriel de la sphère publique à l'époque contemporaine. Bien qu'étant intéressés à ces développements et critiques du modèle, notre préoccupation porte essentiellement sur son application aux études empiriques de la discussion politique en ligne. Tout en admettant qu'il puisse en exister d'autres, nous relevons deux faiblesses méthodologiques à partir des études recensées : la première concerne les limites de l'analyse quantitative pour l'étude du discours et l'absence de considération pour la dynamique des interactions, tandis que la seconde a trait au caractère normatif de l'approche qui établit une coupure entre la théorie et la pratique délibérative sur Internet.

Il s'agit premièrement de questionner l'utilisation de variables mesurées quantitativement pour rendre compte d'un phénomène aussi complexe que celui de la conversation politique. Il ne faudrait certes pas négliger la contribution des études quantitatives qui sont parvenues à « cartographier » de façon détaillée les pratiques politiques dans le

cyberespace, aux États-Unis et ailleurs (Hill et Hughes, 1998). Nous pensons toutefois que cette méthode révèle rapidement ses limites en ce qui a trait à la problématique des significations dont sont empreints les débats en ligne. Déjà, Jankowski et van Selm (2000) soulignaient cette limite en référence à l'étude pionnière de Schneider (1996, 1997) qui se contente d'analyser quantitativement la qualité d'un débat sur l'avortement au sein d'une liste de discussion, s'appuyant sur les textes sans tenir compte de leur interprétation.

L'analyse quantitative a ensuite pour conséquence de négliger la « dynamique argumentative des discussions » (Chaput, 2006), ce qui signifie tout simplement que la discussion politique en ligne est d'abord une interaction, une forme de dialogue qui ne peut se réduire à une série de variables. Les conversations prennent forme, s'élaborent, s'organisent, se terminent; le langage employé sert à y solliciter réponses et justifications (Shotter, 1993). Une analyse strictement quantitative peut, par exemple, signaler un niveau important d'argumentation dans les messages, ceci en cohérence avec l'idéal délibératif, mais un regard plus attentif à la dynamique des échanges nous révélera que ces interventions sont bien souvent ignorées par les autres participants (Wilhelm, 2000). Au contraire d'une analyse quantitative qui mesure les *produits* de la discussion, une perspective dynamique permet en outre d'en apprécier le *processus*, c'est-à-dire le caractère antagonique, interactif et organisé de la discussion politique en ligne.

La seconde remarque sur la méthodologie porte sur la part élevée d'idéalisme, susceptible de biaiser notre compréhension du phénomène en démontrant que les résultats ne sont jamais à la hauteur des attentes en matière de délibérations tout en risquant de délégitimer les formes originales d'expression politique qui émergent quotidiennement sur les sites Web, blogs, wikis, forums électroniques, et autres supports numériques. Si l'approche de la démocratie délibérative offre une vision de ce que la discussion et la politique devraient être, elle ne propose cependant pas de *praxis* pour atteindre l'idéal prescrit; au mieux, le modèle se veut contrefactuel, c'est-à-dire qu'il permet uniquement de pointer les faiblesses et de délégitimer les argumentations ordinaires (Charland, 2005).

Ce problème d'un décalage apparent entre théorie et pratique se complique davantage avec la prise en compte des formes de médiations impliquées par la discussion politique en ligne, passablement différentes des pratiques conversationnelles en vogue dans les salons parisiens et cafés londoniens du 18^e siècle. Analyser les modalités contemporaines de l'espace public invite à repenser le concept d'espace, mais également celui de *public* (Benoit-Barné, 2002). Autrement, l'écart entre le modèle de la délibération et les données empiriques disponibles sur la discussion politique en ligne risque de s'élargir et de perpétuer la polarisation des positions entre « cyberoptimistes » et « cyberpessimistes » au sujet d'Internet et de la démocratie, qui ont par ailleurs bien peu à voir avec une juste appréciation du phénomène tel qu'il existe vraiment (voir Vedel, 2003)¹.

¹ Bien entendu, certains évitent de tomber dans ce débat en proposant une analyse intégrant pratiques discursives et dispositifs sociotechniques, comme Marcochia (2003) qui illustre notamment la fabrication d'une « identité argumentative » par les participants d'un forum électronique.

À ces constats s'ajoute les commentaires réflexifs de certains chercheurs animés par l'étude d'Internet et de l'espace public : Dahlberg (2004) recense la « première phase » des recherches et souligne quelques problèmes récurrents, dont une transition peu convaincante de la théorie à l'évaluation empirique et une tendance à la généralisation hâtive des résultats. Pour la seconde phase de ces travaux, il invite à substituer l'évaluation pour l'explication, en appelant du coup à une diversification des méthodes d'analyse. C'est ce que nous nous proposons d'accomplir pour la suite de ce texte, à ceci près que le cadre d'analyse adopté se détache progressivement du modèle discursif de l'espace public.

La théorie pragma-dialectique comme alternative

La pragma-dialectique se présente comme une théorie de l'argumentation, conçue comme un phénomène de communication, un mode de discours caractérisé par l'utilisation du langage pour la résolution d'une dispute. Cette approche s'est construite autour des travaux de Frans H. van Eemeren et Rob Grootendorst (1996) et se définit comme *pragma-dialectique* car l'argumentation y est développée sur le modèle d'une discussion critique au cours de laquelle deux parties tentent de résoudre un conflit d'opinion par la discussion méthodique (composante *dialectique*) procédant au moyen d'un échange d'actes de langage (composante *pragmatique*). Contrairement au modèle de la démocratie délibérative que nous retrouvons dans les études portant sur l'espace public et Internet, ce dernier ne s'inscrit pas dans une théorie générale de la société, mais propose essentiellement un modèle pour l'analyse du discours argumentatif, ce qui inclut les formes et règles spécifiques de l'argumentation politique en contexte institutionnel (voir van Eemeren et Houtlosser, 2003). Nous considérons cette approche appropriée pour décrire la dynamique de la discussion politique en ligne, jugeant qu'elle permet de rendre compte de son organisation, à la fois interactive et antagonique, compétitive et collaborative.

Suivant le modèle de la discussion critique, l'argumentation se déroule à travers quatre étapes successives, qui correspondent chacune à un stade menant à la résolution d'une différence d'opinions. Sur le plan de l'analyse, ces étapes correspondent à différents moments d'une « présentation analytique » qui consiste à « dégager clairement les divergences d'opinion, la répartition des rôles dialectiques, les prémisses exprimées et inexprimées qui composent les arguments et structurent l'argumentation » (van Eemeren et Grootendorst, 1996, p.107).

La *confrontation*, première étape de la discussion, débute lorsque survient un désaccord d'opinion au cours d'un échange entre deux parties, lorsqu'un doute ou un refus est énoncé face à un point de vue exprimé. Il y a alors un moment de rupture, d'incertitude, qui risque de déboucher sur une argumentation. Au niveau de l'analyse, il s'agit à cette étape de relever le ou les désaccords entre les interlocuteurs, exprimés sous la forme de refus ou de mise en doute.

Lors de l'*ouverture*, seconde étape de la discussion critique, les parties doivent se mettre d'accord sur la nécessité de résoudre leur différence d'opinion par le recours à l'argumentation. Les parties doivent s'entendre sur l'objet de leur désaccord, la répartition des rôles et s'il y a lieu, sur les règles de la discussion. Toutefois, dans la pratique, cette étape est généralement implicite. Sur le plan de l'analyse, il faut attribuer les rôles actantiels aux parties impliquées dans la dispute : la partie dont le point de vue est contesté et qui le défend se voit attribuer le rôle de proposant (ou protagoniste), tandis que la partie qui critique ce point de vue adopte le rôle de l'opposant (ou antagoniste). L'identification des rôles ainsi que des points de vue pour chacune des parties est nécessaire afin de déterminer la suite ainsi que l'issue de la dispute.

Par la suite, les parties atteignent l'étape de l'*argumentation*, parfois associée à la « véritable discussion » (ibid., p. 44), où chacune avancera tour à tour des arguments destinés à convaincre l'autre partie de modifier son point de vue. L'argumentation d'une partie pour soutenir son point de vue peut être acceptée ou rejetée par l'autre partie; et en cas de rejet, elle donne lieu à une contre argumentation, qui à son tour sera soumise à acceptation. Cette alternance se poursuit en principe jusqu'à ce que l'une des parties finisse par accepter l'argumentation de l'autre, ce qui se traduit selon le cas par l'acceptation ou l'abandon du point de vue contesté, et marquant subséquemment le passage à l'étape de conclusion. Le travail d'analyse consiste ici à identifier les différents arguments évoqués dans la discussion et à identifier la structure des argumentations, c'est-à-dire la façon dont les différents arguments sont combinés entre eux pour soutenir un point de vue.

Enfin, la *conclusion* marque la dernière étape de la discussion et survient lorsque le désaccord d'opinion prend fin, une fois que le point de vue critiqué est abandonné par le proposant ou que l'opposant délaisse sa critique ou ses réserves sur ce point de vue. La tâche de l'analyste revient alors à relever en faveur de qui la dispute se résout, dans l'éventualité où il y a effectivement résolution.

À chacune de ces étapes, les actes de langage qui sont échangés doivent s'inscrire dans le respect de certaines règles de discussion, touchant en partie à l'évaluation des arguments exposés, mais servant plus globalement à assurer le bon déroulement de la discussion et ainsi à faciliter la résolution d'une divergence d'opinion. Elles indiquent notamment que « les partenaires ne doivent pas faire obstacle à l'expression ou à la mise en doute des points de vue » (règle 1), ou encore que « si un point de vue n'a pas été défendu de façon concluante, alors le proposant doit le retirer » (règle 9) (ibid., p. 229-230). Tout manquement à ces règles n'entraîne pas forcément une condamnation sur le plan moral, mais risque selon les auteurs de contrevenir à la réalisation de la discussion critique.

Ce modèle comporte une dimension normative en proposant la discussion critique comme idéal de l'argumentation. En revanche, ce modèle sert d'abord comme outil pour l'analyse descriptive et normative de l'argumentation, suggérant une méthode recourant au principe de la *reconstruction*, c'est-à-dire de considérer toute discussion véritable *comme si* elle était orientée vers la résolution d'un désaccord (van Eemeren,

Grootendorst, Jackson et Jacobs, 1993)². Cette approche combine plutôt que d’opposer aspects descriptifs et normatifs de l’argumentation, proposant une voie médiane dans le débat entre approches empiristes et rationalistes (voir Bouvier, 1994).

Finalement, durant les dernières années, les tenants de la théorie pragma-dialectique s’engagent dans un tournant rhétorique avec leur conception dialectique de l’argumentation. Ils soutiennent l’inséparabilité de la rhétorique et de la dialectique, en admettant que le caractère raisonnable d’une discussion n’empêche pas les participants de chercher à faire accepter *leur* point de vue (van Eemeren et Houtlosser, 1999, 2000, 2002). L’intégration d’éléments de rhétorique dans un cadre dialectique se dessine à travers divers « manœuvres stratégiques » destinées à influencer le processus de résolution d’une dispute. Celles-ci touchent au choix d’arguments présumés plus convaincants, à l’adaptation du discours aux exigences particulières de l’auditoire, et aux mécanismes de présentation et de représentation du monde selon la perspective qui nous est la plus favorable.

Illustration : pour ou contre la grève étudiante ?

Au cours de l’hiver 2005, le gouvernement provincial du Québec annonce des coupures de 300 millions de dollars du programme d’aide financière aux études, un montant retranché aux bourses d’études qui deviendront par des prêts, contribuant par conséquent à accentuer l’endettement de milliers d’étudiants. Dans les universités et les centres d’enseignement général et professionnel (cégeps), les associations étudiantes se mobilisent, animent des débats et tiennent des votes de grève. Le débat entourant la décision va mobiliser les passions sur de nombreuses tribunes, et notamment sur le forum de discussion électronique intitulé *politiquebec.com*, dont nous avons choisi un bref extrait pour illustrer notre application de la méthode d’analyse pragma-dialectique.

Rappelons que la première étape porte sur la confrontation des opinions politiques, et qu’il s’agit de procéder à l’identification du désaccord entre les participants. En parcourant la contribution initiale de la conversation, nous décelons l’absence de position clairement affirmée, mais plutôt un aveu d’incertitude quant au choix d’une décision à prendre³ :

Message 01- publié le 23/02/05

Je ne suis pas vraiment au courant du dossier mais je pense que mon cégep et plusieurs autres se prépare a un vote pour une grève illimitée.

² Les auteurs précisent que « *The critical discussion model is a theory of how discourse would be structured if it were purely resolution oriented. It is not a theory of how discourse is structured nor is it a claim about what functions are or are not pursued in actual argumentation. Nevertheless, it plays an important role in the analysis of actual argumentation* » (van Eemeren et al., 1993, p. 26).

³ Tous les extraits présentés ici conservent leur structure et leur formulation originales, à l’exception des messages abrégés qui sont signalés par le symbole conventionnel (...).

J'ai lu un peu sur le sujet, en gros c'est a cause des coupures sauvages dans les bourses. Je ne sait pas trop si je vais être pour ou contre alors j'aimerais qu'on en discute.

C'est évident que je suis d'accord de protester contre les politiques stupides du gouvernement charest en éducation mais en même temps une grève générale c'est assez radical et probablement que ça ne changera rien. Je n'ai pas vraiment le gout de manquer mes cours...

Cependant, je n'ai toujours pas digérer le congédiment de Séguin et ça me tente d'exprimer mon ras le bol des libéraux :/

Vous, qu'en pensez vous ? j'aimerais surtout avoir l'opinion de cégepiens qui seront appeler a voter comme moi.

Il ne s'agit évidemment pas ici d'un cas idéal de délibération devant conduire à une action politique concertée, mais seulement d'un appel à échanger des opinions et à éclairer le choix d'un individu. Choisi pour son caractère « ordinaire », cet extrait illustre tout de même que la discussion politique peut entraîner des conséquences un tant soit peu « concrètes », en influençant la conduite future de cet étudiant, et potentiellement celle de nombreux autres.

Remarquons que la question argumentative se trouve cadrée par l'interlocuteur comme une situation typiquement dialectique, et lui-même qui dans un sens se positionne comme un juge, invitant d'autres participants à peser le pour et le contre d'une grève illimitée au cégep. Sur le plan de l'analyse, le désaccord n'est que virtuel à ce point-ci, et le développement d'une discussion politique va évidemment dépendre des réponses qui seront apportées ou non à cette demande d'arguments.

La seconde étape de l'analyse, caractérisée par l'ouverture de la discussion politique, nous fait voir comment les premières réponses organisent dialectiquement les échanges. Les deux premières interventions concordent avec la demande initiale en présentant des argumentations contre le recours à la grève, plus ou moins complexes selon les cas :

Message 02 – 23/02/05

Si j'étais encore au cégep, je serais "contre". D'une part, les mouvements de manifestation étudiants sont trop désorganisés et, d'autre part, le gouvernement actuel sait pertinemment que ce ne sont en réalité qu'une minorité d'étudiants qui sont touchés par cette mesure. Dans quelques cas, on peut bien avoir un besoin absolu d'argent pour manger ou se loger, il reste qu'à court terme une bourse qui devient un prêt ne change strictement rien dans la situation des étudiants. Ce point-là risque bien de faire maintenir son cap au gouvernement quoi qu'il advienne. Et puis le monde s'en sacre pas mal en général. Ou bien on s'en sacre un peu moins mais on feint d'être préoccupé. Dans tous les cas c'est navrant. Il faut se détacher.

Message 03 – 23/02/05

On parle d'un gain possible d'environ 10 000\$ pour moins du tiers des étudiants.

On parle de pertes possibles d'une demie année scolaire pour tous les étudiants.

Le choix est clair, contre la grève!

À ce stade, les rôles actantiels commencent à s'incarner par des individus, d'abord avec la présence d'interlocuteurs adoptant le rôle d'antagonistes, puis plus tard par l'intervention d'un partisan de la grève qui prend le rôle de protagoniste, s'engageant à défendre cette position au moyen d'arguments variés :

Message 07 – 23/02/05

Faits:

- Au Cégep, tu rateras pas grand chose à moins d'être dans un programme comme les sciences de la nature;
- Les frais de scolarité au Cégep sont très peu coûteux comparativement à l'université;
- Si vous ne manifestez pas maintenant, vous, en tant que futurs universitaires, allez payer beaucoup plus que nous universitaires actuels.

Bref, cela dépend de votre vision à long terme. Le but de manifester au Cégep c'est plus pour son avenir à l'université que pour le présent au Cégep... Mais si j'étais au Cégep, j'aurais voté en faveur.

La composante dialogique du langage sous-entend que des positions antagoniques peuvent très bien se retrouver dans les propos d'une seule et même personne, qu'un même discours contient plusieurs voix. Dans ce sens, la présence d'opposants n'est pas requise. Néanmoins, nous nous retrouvons ici avec des parties qui incarnent chacune des positions. De plus, contrairement au modèle de la discussion critique, la question des règles et des rôles n'est pas évoquée dans cet extrait; nous verrons plus loin que cet aspect est surtout mobilisé en cas de rupture vécue entre les parties.

La troisième étape consiste ensuite à répertorier les arguments et leur structure dans les écrits des parties impliquées dans la résolution de la dispute. En procédant à un retour sur le premier message, instigateur de la discussion, nous observons que sa justification est tiraillée entre la volonté d'exprimer son mécontentement et l'inquiétude de subir les conséquences d'une grève. Le doute autour de l'aspect réalisable de cette mesure illustre bien comment la dimension pragmatique semble prendre le dessus sur les considérations de valeurs ou de principes. À cela s'ajoute la sollicitation des personnes placées dans la même situation, ces étudiants devant procéder au choix d'appuyer ou non la grève. Ce

cadrage autour des questions pratiques est réitéré par les autres participants, élaborant des argumentations ayant trait à l'indifférence générale présumée, à la désorganisation du mouvement étudiant ou à la minorité de la population étudiante concernée par ces coupures. Le protagoniste axe lui aussi sa réponse sur des aspects pratiques, présentant comme autant de « faits » la minimisation des risques présents à faire la grève et la possibilité d'obtenir des gains à plus long terme.

La lecture de ces quelques interventions sur un forum électronique tend à suggérer que la discussion tend à favoriser une certaine focalisation sur l'action politique « hors-ligne ». En revanche, cette focalisation est fragilisée en vertu des dérives qui surviennent rapidement et qui modifient le cours de la discussion. Toujours dans le même extrait, les interventions vont prendre une tournure non plus axée sur la justification d'appuyer ou non la grève étudiante illimitée, mais se tournent vers une confrontation idéologique pour juger si la responsabilité première dans le soutien aux étudiants revient à l'État ou aux individus. Le « ton » de la discussion se transforme aussi en privilégiant un niveau plus élevé d'hostilité et une transition des argumentations pragmatiques aux récits d'expériences personnelles :

Message 5 - 23/02/05; Message 13 – 30/03/05; Message 14 – 30/03/05; Message 15 – 30/03/05

(...) Alors que j'étais sur les bancs d'école, la charge de travail était si lourde et le temps alloués pour les travaux si courts, que la dernière chose qui me serait venue à l'idée aurait été d'aller faire le pitre dans les rues a bitcher en scandant so...so...so...

Pourquoi toujours se fier à l'État pour prendre ses responsabilités ? (...)

Premierement, comment pouvez-vous répondre a cette question si vous ne fréquentez pas un cegep ou une université . (...) commencer par savoir de se que vous parlez au lieu de jugé sur des sujets qu'ils vous sont complètement dans l ombre

(...) J'ai passé plus de 7 ans a l'université, jamais eu une cenne de bourse, seulement un prêt. J'ai pris 4 ans à repayer, mois par mois, et j'avais 3 jobs.

J'suis pas mort, et j'ai appris la valeur de l'argent. Aujourd'hui, j'ai famille, et enfants, et tout le tralala d'un bon capitaliste. Je travaille pour mes sous, investi correctement, et je ramasse des REER. Je pète le feu.

A vous d'en faire autant. Arrêtez de téter le ouvernement, et prenez-vous en main. Lâchez les syndicats ils vont vous mener dans la dèche

(...) J'travaille au salaire minimum l'été pour avoir de l'argent, faite donc pareil. (...)

Il n'est aucunement question ici de reprocher aux intervenants cet élargissement de la discussion politique au-delà de l'enjeu posé initialement, mais simplement de faire observer en quoi cela réduit la probabilité d'une résolution du désaccord.

Nous remarquons par conséquent que les participants ne parviennent pas à mettre un terme à leur dispute, et la conclusion de la discussion se pose de façon pour le moins tautologique, c'est-à-dire lorsqu'il n'apparaît plus de nouveaux messages. Cette caractéristique de la discussion politique en ligne, que nous ne prétendons pas généraliser, soulève la question des finalités et celle du caractère délibératif en l'absence de décisions communes. Cette question, au cœur de nombreux travaux sur les effets de la participation politique en ligne, s'avère difficile à envisager à partir d'une analyse strictement discursive, et nécessiterait probablement un suivi soutenu des participants. Mais peut-être aussi cette question des effets n'est-elle pas la bonne ? Peut-être qu'il importe de considérer l'apport de la discussion politique en ligne au niveau de ce qu'elle accomplit en elle-même, en tant que forme d'action. Plutôt que de partir d'un idéal de la délibération pour tenter de voir comment il se *reproduit* en ligne, dans les groupes de discussions ou sur d'autres sites, il nous paraît plus prometteur de s'intéresser à la contribution originale que peut *produire* la discussion politique en ligne.

Discussions politiques et constitution de (re)groupements en ligne

La discussion politique en ligne, décrite jusqu'à présent comme antagonique et organisée dialectiquement, n'est peut-être pas uniquement politique par son *contenu*, c'est-à-dire par le choix des thèmes débattus, mais pourrait l'être également comme un type particulier de *contenant*, apparenté à ce que Latour (2002) appelle un « régime d'énonciation ». Dans le sens qu'il lui accorde, la discussion politique a comme première finalité la constitution et le maintien des groupes, leur existence relevant alors de cette parole rassembleuse et représentative qui se doit d'être constamment reprise, reformulée afin de toujours assurer la cohésion du groupe⁴. Dans le cas qui nous intéresse, cela signifierait que les discussions politiques en ligne constituent ou « performant » certaines formes d'agrégats sociaux, parfois définis par la notion hautement polysémique de « communauté virtuelle » (Proulx et Latzko-Toth, 2000; Proulx, Poissant et Sénécal, 2006). Autrement dit, la première finalité de la discussion politique en ligne pourrait bien se situer dans la création de formes alternatives de socialisations. En acceptant cette hypothèse, les conséquences politiques hors de la « sphère virtuelle » (Papacharissi, 2002) ne deviendrait qu'une considération d'ordre secondaire, à la limite une sorte de *by-product* des interactions. Parler politique sur Internet ne se réduirait pas à parler de politique, mais à parler *politiquement* ?

⁴ Latour (2002) décrit ainsi le rôle essentiel du parler politique : « Il vise à *faire exister* ce qui, sans lui, n'existerait pas: le public comme totalité provisoirement définie. (...) Sans cette énonciation-là, il n'y aurait tout simplement pas d'agrégat social pensable, visible, viable et unifiable » (p. 148-149).

L'intérêt pour cette notion d'une parole politique constitutive peut se préciser en établissant un parallèle avec la réalité des communautés en ligne, lesquelles se construisent discursivement autour d'une *doxa*, c'est-à-dire un ensemble de valeurs, règles, savoirs et croyances qui sont partagées entre les membres d'un groupe et se retraçant à partir des pratiques argumentatives (Tardini, 2005). Selon cette perspective, les discussions politiques composent une communauté, et il devient intéressant de voir comment les membres négocient ces règles et ces valeurs.

Une telle situation survient au cours d'un échange au sein du forum *politiquebec.com*, portant cette fois sur la souveraineté du Québec, un thème fréquemment à l'ordre du jour des discussions. Tel qu'on peut le lire ci-dessous, la discussion est initiée par une proposition hautement polémique, où une participante affirme qu'il faudrait mettre un terme au débat sur la souveraineté du Québec, débat passionné s'il en est un. La proposition s'appuie sur les difficultés présentes et échecs passés du mouvement indépendantiste québécois, incluant une référence aux deux référendums perdus de 1980 et de 1995, véritables moments charnières dans l'histoire contemporaine du Québec :

Message 01 – 10/02/07

Je ne vois plus l'utilité, la pertinence de continuer les discussions sur l'autonomie, la souveraineté, le partenariat. La question a été réglée par deux fois en 1980 et 1995. (...)

Notons d'emblée le caractère ambigu du message et la confusion qu'il est susceptible d'entraîner : la proposition peut ici s'adresser à l'auditoire du forum de discussion, mais également à l'ensemble de la société québécoise dans sa totalité. Selon les cas, il peut s'agir de vouloir éliminer ce sujet des discussions sur le forum, ou alors de prétendre que le mouvement souverainiste n'a plus de raison d'être. Cette ambiguïté est d'ailleurs dénoncée par un autre participant, et Campos (2002) explique que les multiples interprétations d'un message sont la source d'importantes querelles dans les communautés en ligne.

Ce qui nous préoccupe, ce sont les réponses livrées à cette première intervention qui illustrent la constitution argumentative d'une *doxa*. Ainsi, un second participant va s'insurger contre le message en s'en prenant directement à la personne, la pressant abruptement à mettre un terme à sa participation :

Message 11 – 11/02/05

Si seulement tu pouvais mettre en pratique tes visions, et te la boucler .. Nous en serions certes heureux et soulagés ..

En lui-même, ce type de réplique est assez courant dans les discussions en ligne, et fréquemment dénoncé par les défenseurs de la sphère publique sur le Net. Elle suscite cependant une seconde réaction, celle-là réaffirmant le principe de la liberté d'opinion

sur la base du principe d'un pluralisme des points de vue :

Message 13 – 12/02/05

Holà! MFL est pratiquement la seule nationaliste canadienne sur ce forum ces temps-ci. (...)

Elle est peut-être répétitive dans les fils qu'elle amorce (bien qu'ils soient des plus populaires), mais un point de vue autre que nationaliste québécois qui soit fédéraliste ou souverainiste sur un forum de discussion concernant la politique Québec-Canada est le bienvenu. (...)

Nous retrouvons ici une mobilisation du principe en faveur d'une plus grande diversité d'opinions dans les discussions sur le forum, appliqué au cas particulier de la participante décriée sur la base qu'elle seule peut incarner cette voix différente du nationalisme canadien. Par cette intervention, ce troisième interlocuteur réitère les valeurs et conventions de la communauté, privilégiant le débat et la participation diversifiée, qui peut se traduire comme un principe d'inclusion.

Ce principe est cependant mis en doute par le second intervenant qui lui oppose un principe différent, celui-là misant sur l'exclusion et arguant que seules les contributions pertinentes sont à tolérer :

Message 14 – 12/02/05

Tu appelles ça des 'points de vue' et de discussions ? Des fils qui n'en finissent plus de vous transformer en chèvres à ressasser toujours les mêmes lunes ..

L'interlocuteur s'efforce ainsi de discréditer la première intervenante en soutenant qu'en vertu du caractère répétitif de ses commentaires, elle n'apporte pas de véritables points de vue qui méritent d'être débattus par les membres du forum. Ceci va donner lieu à une nouvelle réponse de la part du troisième interlocuteur :

Message 15 – 12/02/05

Les fils qu'elle amorce sont répétitifs.

Ceux qui y répondent à plusieurs reprises sont également répétitifs. (J'aurais dû ajouter un smiley lorsque je mentionnais que ces fils étaient populaires)

Si nous faisons fuir toute opinion "nationaliste canadien", nous perdrons ce point de vue sur ce forum de discussion intitulé: "Politique Québec-Canada". (...)

Je la trouve fanatique, mais son point de vue m'est acceptable. (...)

Bien qu'il concède à son interlocuteur le caractère redondant des discussions initiées par la première participante, il partage néanmoins la responsabilité en arguant que ces thèmes sont populaires parmi les autres participants du groupe. En procédant à un appel à la majorité, il tente ainsi de confronter ou du moins de relativiser le jugement du second interlocuteur. Il réitère ensuite le principe du pluralisme des points de vue sur la politique canadienne et québécoise, pour terminer en se dissociant lui-même de la première interlocutrice; il suggère ainsi que le principe du pluralisme doit être généralisable à l'ensemble des membres du groupe, même à ceux et celles qui peuvent être « fanatiques ». Le principe déborde ici le cas particulier en étant posé comme une conduite globale à adopter au sein du forum de discussion.

Cet échange, traduit dans les termes de l'approche pragma-dialectique, porte sur la négociation des règles de la discussion, où les parties privilégient chacun des principes qui apparaissent ici incompatibles. La défense du pluralisme d'opinions équivaut à la première règle stipulant que « les partenaires ne doivent pas faire obstacle à l'expression ou à la mise en doute des points de vue », un bris que commet alors le second participant. Pour ce dernier, sa critique semble motivée par la neuvième règle, qui dicte que « si un point de vue n'a pas été défendu de façon concluante, alors le proposant doit le retirer », ce qui n'est visiblement pas le cas de l'interlocutrice accusée de répétition dans ses messages.

Cette brève négociation autour des principes illustre à notre avis l'un des aspects de la constitution des groupes à travers la discussion politique en ligne. Cependant, une certaine incertitude demeure dans la mesure où comme pour l'extrait précédent, cette conversation prend fin en l'absence d'une résolution du désaccord.

Pour conclure ce texte, nous questionnons tout d'abord le statut démocratique de la discussion politique en ligne et suggérons une avenue pour favoriser les pratiques de délibération; puis, dans un deuxième temps, nous effectuons un bref retour critique sur la méthode pragma-dialectique et proposons d'élargir le domaine de la discussion politique en ligne au-delà de la seule discussion argumentative.

Quelques remarques en guise de conclusion

Nous croyons que le phénomène de la discussion politique en ligne devrait être apprécié pour lui-même, comme un mode spécifique de communication publique médiatisée et non pas comme une piètre réplique de la sphère publique littéraire et politique sur laquelle s'appuie Habermas dans l'édification de son modèle conceptuel. Cela ne signifie pas que la discussion politique en ligne ne favorise pas l'émergence d'îlots où s'élaborent une opinion publique, mais plutôt qui ne s'agit pas forcément de l'Opinion fondée sur la raison et la force du meilleur argument. À cet égard, il serait peut-être éclairant de se rapporter au concept de l'opinion proposé par Gabriel Tarde (1922), laquelle est conçue comme un ensemble de jugements et de préférences sur des problèmes actuels, formé par

la conversation et se bâtissant sur l'imitation davantage que sur la raison. L'opinion publique, même portant sur des enjeux politiques, n'est pas en soi politique dans le sens d'une instance critique du pouvoir, et la conversation politique se veut avant tout une forme de socialisation entre personnes⁵. Cette vision fait écho avec les conclusions de certaines études sur la discussion politique en ligne, qui la compare à une conversation motivée par le plaisir d'interagir avec les autres (Wilhelm, 2000) et à une forme émergente de « parole profane » ayant peu à voir avec la résolution de problèmes collectifs (Marcochia, 2003). Quelle est alors la contribution de ces échanges à la participation démocratique ?

Un détour sur la distinction de Schudson (1997) entre conversation et démocratie permet de nous éclairer. Dans son article, il soutient que la conversation spontanée ne comporte pas en elle-même de vertus démocratiques, malgré la vision romancée que nous en donnent certains philosophes comme John Dewey. Pour Schudson, la discussion n'acquiert un statut démocratique qu'en étant orientée vers la *résolution de problèmes*; elle n'est pas nécessairement égalitaire, mais doit essentiellement revêtir un caractère *public*; et enfin, elle met en contact des individus partageant des valeurs et des expériences différentes, ce qui lui accorde un aspect profondément *inconfortable*. À la différence des interactions en ligne, la discussion démocratique n'est pas spontanée, mais enchâssée dans une série de règles, ce qui suggère deux modèles de conversation : une conversation destinée à socialiser, et une autre concernée par la résolution de problèmes⁶.

L'établissement d'une procédure se trouve également chez Sloterdijk, pour qui la démocratie ne se définit pas essentiellement par l'argumentation publique, mais par une dimension présymbolique, rattachée aux mécanismes visant à assurer le maintien d'un rapport d'égalité entre les protagonistes et les restreignant contre toute manifestation d'unilatéralisme. Il suggère ainsi que « ce n'est pas du tout la communication qui constitue l'espace démocratique, mais *l'isosténie*, qui n'est rien d'autre que d'empêcher les autres de commettre des actes unilatéraux (...). La démocratie, c'est la réussite de procédés qui empêchent de façon réciproque d'abuser de la liberté de la parole » (In Latour et Gagliardi, 2006, p. 110-111).

Ceci laisse alors supposer que l'instauration ou l'accroissement de pratiques démocratiques de discussion en ligne n'est pas automatique. Par conséquent, et compte tenu du fait que la qualité des interactions en ligne dépend de la présence et du respect de règles afin de « concilier à la fois les valeurs de liberté d'expression et d'égalité devant l'expression » (George, 2002, p. 75), il est à se demander si la *démocratisation* de la discussion politique en ligne ne doit pas passer par certains efforts d'*institutionnalisation* ? Bien que cela puisse d'emblée paraître contraire à la spontanéité caractéristique de ce mode de communication, il est possible d'imaginer comment, par exemple, la présence d'un

⁵ D'ailleurs, il est intéressant de noter le rôle accordé par Tarde (1922/1989) à la conversation : « Par conversation, j'entend tout dialogue sans utilité directe et immédiate, où l'on parle surtout pour parler, par plaisir, par jeu, par politesse » (p. 87).

⁶ Schudson (1997) juge alors que « *what makes conversation democratic is not free, equal, and spontaneous expression but equal access to the floor, equal participation in setting the ground rules or discussion, and a set of ground rules designed to encourage pertinent speaking, attentive listening, appropriate simplifications, and widely apportioned speaking rights* » (p. 307).

certain encadrement des échanges permettrait de faciliter la délibération et la résolution collective des problèmes. À ce titre, certaines expériences menées auprès de communautés d'apprentissage ou de professionnels ont permis de souligner la contribution importante jouée par une animatrice, en stimulant la participation équitable, en favorisant la focalisation des échanges sur un sujet donné, en produisant des synthèses des argumentations précédentes, et en coordonnant la prise de décisions de façon collaborative (Campos, 2005).

Ces observations sur la rareté des délibérations en ligne soulèvent en retour la pertinence théorique et méthodologique de l'approche pragma-dialectique à l'étude de la discussion politique en ligne. Bien qu'ayant montré comment le modèle de la discussion critique peut s'avérer un outil efficace pour décrire les dimensions conflictuelles et interactives d'une conversation, il conserve néanmoins un caractère prescriptif en indiquant la bonne conduite à suivre pour résoudre une dispute.

Plus problématique cependant est la conception dialectique et dialogique de la discussion impliquée par ce modèle, qui suppose la capacité des parties à surpasser leurs désaccords pour se rallier au le point de vue le mieux défendu. Traduit dans le domaine politique, cela suggère alors que toute opposition serait réductible, que tout affrontement pourrait être résolu simplement par l'usage de bonnes raisons. Or, de nombreuses critiques adressées à la théorie de la démocratie délibérative mettent l'accent sur le fait que de réduire la communication politique à une activité *raisonnable* revient à négliger sa dimension *dramatique*. Au dialogue s'opposerait l'affrontement, ce qui suggère la transition d'un modèle dialectique à un modèle rhétorique de l'argumentation. La parole politique devient ainsi une affaire de « styles » et de « performance » (Hariman, 1995)⁷. La conversation et le dialogue, construits dialectiques, se destineraient davantage à la recherche de la vérité ou au perfectionnement de soi qu'au conflit et à la résolution de problèmes en groupe, objets de la politique et domaine de la rhétorique (Boor Tonn, 2005; Remer, 1999; Shiffman, 2004).

Ce que nous inspire cette critique rhétorique, ce n'est pas tant qu'il faille renoncer aux approches dialectiques pour l'étude de la discussion politique en ligne, mais qu'il importe d'envisager un plus large éventail de méthodes d'analyses afin de saisir à la fois la part d'argumentation de performance esthétique du discours politique. Nous suggérons ainsi que la rhétorique et la dialectique ne doivent pas être abordé de façon antithétique, ni être réduites l'une à l'autre, mais être saisies dans leur complémentarités, comme deux perspectives distinctes sur un même objet, et qui permettraient de procéder à une *différentiation* des formes de la discussion politique en ligne. Ne faudrait-il pas alors adhérer à un modèle non plus discursif mais *agonistique* de la sphère publique, développé dans les écrits d'Hannah Arendt, et qui accorde un rôle prédominant non seulement à la parole, mais également à la mise en scène et à la visibilité ?

Bibliographie

⁷ Cela renvoie à une conception radicalement différente de la politique : « *Politics should be understood as rhetorical and theatrical, not as dialectical and dialogical. My contention is that we should not think of democracy as inquiry, but as comedy* » (Charland, 2005, p. 5).

- Benhabib, S. (1992). *Situating the Self: Gender, Community, and Postmodernism in Contemporary Ethics*. New York: Routledge.
- Benoit-Barné, C. (2002). "The Internet as a Space for Civic Discourse: The Case of the Unity Debate in Canada". In S.D. Ferguson, & L.R. Shade, (Eds.), *Civic Discourse in Canada: A Cacophony of Voices*. (pp. 155-168). Westport, CT: Greenwood.
- Bentivegna, S. (1998). *Talking Politics on the Net* (Research Paper R-20.). Cambridge, MA: John F. Kennedy School of Government, Harvard University/The Joan Shorenstein Center on the Press, Politics, and Public Policy,
http://www.ksg.harvard.edu/presspol/research_publications/papers/research_papers/R20.pdf
- Boor Tonn, M. (2005). "Taking Conversation, Dialogue, and Therapy Public", *Rhetoric & Public Affairs* 8(3), 405-430.
- Bouvier, A. (1994). « Introduction », *L'année sociologique* 44 - *Argumentation et Sciences sociales*, 9-17.
- Calhoun, C. (Ed.). (1992). *Habermas and the public sphere*. Cambridge: MIT Press.
- Campos, M. N. (2002). "Competition, Lies and Dissimulation: Lessons from an Online Learning Clash". *Interpersonal Computing and Technology Journal*, 8(1),
<http://www.aect.org/Intranet/Publications/ipct-j/2002/Campos.asp>.
- Campos, M. N. (2005). *Nurses in action: A participatory design model for the building of a networked community*. Communication présentée lors du séminaire Practices of Assessment and Intervention in Action-Oriented Science and Technology Studies, Amsterdam, Avril.
- Chaput, M. (2006), « La dynamique argumentative des discussions politiques sur Internet », *COMPOSITE*, V2006.1, 52-77,
<http://composite.org/index.php/revue/article/viewFile/9/6>
- Charland, M. (2005). « The Rhetoric of Impiety », J. Jeffrey Auer Lecture in Political Communication. Bloomington, Indiana University, March.
- Cohen, J. (1989). "Deliberation and Democratic Legitimacy", In J. Bohman & W. Rehg (Eds.), *Deliberative Democracy: Essay on Reason and Politics* (pp. 67-91). Cambridge, Ma: MIT Press.
- Dahlberg, L. (2001a). "Computer-Mediated Communication and The Public Sphere: A Critical Analysis", *Journal of Computer-Mediated Communication* 7(1),
<http://jcmc.indiana.edu/vol7/issue1/dahlberg.html>
- Dahlberg, L. (2001b). "Extending the Public Sphere through Cyberspace: The Case of

Minnesota E-Democracy”, *First Monday* 6(3),
http://firstmonday.org/issues/issue6_3/dahlberg/index.html.

Dahlberg, L. (2004). “Net-Public Sphere Research: Beyond the First Phase”,
Javnost/The Public 11(1), 27-43.

Dahlgren, P. (2005). “The Internet, Public Spheres, and Political Communication:
Dispersion and Deliberation”, *Political Communication* 22(2), 147–162.

Davis, R. (1999). *The Web of Politics: The Internet's Impact on the American Political System*. New York & Oxford: Oxford University Press.

Dumoulin, M. (2002). « Les forums électroniques : délibératifs et démocratiques ? », In D. Monière, *Internet et la démocratie : les usages politiques d'Internet en France, au Canada et aux États-Unis* (pp. 140-157). Montréal: Monière et Wollank,
http://www.erudit.org/livre/moniered/2002/livrel2005_div2011.pdf.

van Eemeren, F. H., et Grootendorst, R. (1996). *La nouvelle dialectique* (traduction de S. Bruxelles, M. Doury, V. Traverso; traduction coordonnée par Ch. Plantin). Paris: Kimé.

van Eemeren, F.H. & P. Houtlosser (1999). “Strategic manoeuvring in argumentative discourse”, *Discourse Studies* 1(4), 479-497.

van Eemeren, F.H. & P. Houtlosser (2000). “Rhetorical Analysis Within a Pragma Dialectical Framework: The Case of R. J. Reynolds”, *Argumentation* 14(3), 293–305.

van Eemeren, F.H. & P. Houtlosser (2002). “Strategic Maneuvering: Maintaining a Delicate Balance”, In F.H. van Eemeren & P. Houtlosser, (Eds.) *Dialectic and Rhetoric: The Warp and Woof of Argumentation Analysis* (pp. 131–159). Dordrecht : Kluwer Academic Publishers.

van Eemeren, F. H., & Houtlosser, P. (2003). “The Development of the Pragma-dialectical Approach to Argumentation”, *Argumentation* 17(4), 387-403.

van Eemeren, F. H., Grootendorst, R., Jackson, S., & Jacobs, S. (1993). *Reconstructing Argumentative Discourse*. Tuscaloosa: University of Alabama Press.

Fraser, N. (1992). “Rethinking the public sphere: A contribution to the critique of actually existing democracy”, In C. Calhoun (Ed.), *Habermas and the public sphere* (pp. 109–142). Boston: MIT Press.

George, É. (2002). « Dynamiques d'échanges publics sur Internet », In F. Jauréguiberry et S. Proulx (dir.), *Internet, nouvel espace citoyen ?* (pp. 49-80). Paris: L'Harmattan.

Habermas, J. (1989). *The Structural Transformation of the Public Sphere: An Inquiry into a Category of Bourgeois Society*. Cambridge, MA: MIT Press.

Habermas, J. (1996). *Between Facts and Norms: Contributions to a Discourse Theory of Law and Democracy*. Cambridge: Polity Press.

Hagemann, C. (2002). "Participants in and contents of two Dutch political party discussion lists on the Internet", *Javnost/The Public* 9(2), 61–76.

Hariman, R. (1995). *Political Style: The Artistry of Power*. Chicago: Chicago University Press.

Hauser, G. A. (1999). *Vernacular Voices: The Rhetoric of Publics and Public Spheres*. Columbia, SC: University of South Carolina Press.

Hill, K. A., & Hughes, J. E. (1998). *Cyberpolitics : Citizen Activism in the Age of the Internet*. Lanham, Ma: Rowman & Littlefield Publishers.

Jankowski, N., & van Selm, M. (2000). "The Promise and Practice of Public Debate in Cyberspace", In K. L. Hacker & J. van Dijk (Eds.), *Digital Democracy: Issues of Theory and Practice* (pp. 149-165). Thousand Oaks, Ca: SAGE Publications.

Keane, J. (2000). "Structural Transformations of the Public Sphere", In K. L. Hacker & J. van Dijk (Eds.), *Digital Democracy: Issues of Theory and Practice* (pp. 70-89). Thousand Oaks, Ca: SAGE Publications.

Latour, B. (2002). « Si l'on parlait un peu politique ? », *Politix* 15 (58), 143-165.

Latour, B. et Gagliardi, P. (dir.) (2006). *Les atmosphères de la politique : Dialogue pour un monde commun*. Paris : Les Empêcheurs de penser en rond.

Linaa Jensen, J. (2003). "Public Spheres on the Internet: Anarchic or Government Sponsored-A Comparison". *Scandinavian Political Studies* 26(4), 349-374.

Marcoccia, M. (2003). « Parler politique dans un forum de discussion ». *Langage et société* 104, 9-55.

Mouffe, C. (2000). *The Democratic Paradox*. London: Verso.

Pailliart, I. (dir.). (1995). *L'Espace public et l'emprise de la communication*. Grenoble : ELLUG.

Papacharissi, Z. (2002). "The Virtual Sphere: The Internet as a Public Sphere", *New Media & Society* 4(1), 9-27.

Poster, M. (1995). "The Net as a Public Sphere?" *Wired* 3(11), http://www.wired.com/wired/archive/3.11/poster.if_pr.html.

Poster, M. (1997), "Cyberdemocracy: Internet and the Public Sphere", In D. Porter

(Ed.), *Internet Culture* (pp. 201-218). New York: Routledge,
<http://www.hnet.uci.edu/mposter/writings/democ.html>.

Proulx, S., & Latzko-Toth, G. (2000). « La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage de la notion de communauté virtuelle ». *Sociologie et sociétés* 32(2), 99-122, <http://www.erudit.org/revue/socsoc/2000/v32/n2/001598ar.pdf>.

Proulx, S., L.Poissant, et M. Sénécal (dir.) (2006). *Communautés virtuelles : penser et agir en réseau*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Remer, G. (1999). "Political Oratory and Conversation: Cicero versus Deliberative Democracy", *Political Theory* 27(1), 39-64.

Rheingold, H. (1993) *The Virtual Community: Homesteading on the Electronic Frontier*. Reading, MA: Addison-Wesley Pub. Co,
http://www.lumbroso.fr/lionel/03_Plume/VC_sommaire.htm.

Schneider, S. M. (1996). "Creating a Democratic Public Sphere Through Political Discussion: A Case Study of Abortion Conversation on the Internet". *Social Science Computer Review* 14(4), 373-393.

Schneider, S. M. (1997). *Expanding the Public Sphere through Computer-Mediated Communication: Political Discussion about Abortion in a Usenet Newsgroup*. Unpublished Ph.D in Political Science, Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, MA, <http://people.sunyit.edu/~steve/main.pdf>.

Schudson, M. (1997). "Why Conversation Is Not the Soul of Democracy". *Critical Studies in Media Communication* 14(4), 297-309.

Shiffman, G. (2004), "Deliberation versus Decision: Platonism in Contemporary Democratic Theory", In B. Fontana, G. J. Nederman & G. Remer (Eds.), *Talking Democracy: Historical Perspectives on Rhetoric and Democracy* (pp. 87-113). University Park: Pennsylvania State University Press.

Shotter, J. (1993). *Conversational Realities: Constructing Life Through Language*. London: Sage.

Stromer-Galley, J. (2002). "New voices in the public sphere: A comparative analysis of interpersonal and online political talk", *Javnost/The Public* 9(2), 23-42.

Tanner, E. (2001). "Chilean Conversations: Internet Forum Participants Debate Augusto Pinochet's Detention", *Journal of Communication* 51 (2), 383-403.

Tarde, G. (1922/1989) *L'opinion et la foule*. Paris : PUF.

Tardini, S. (2005). "Endoxa and Communities: Grounding Enthymematic Arguments". *Studies in Communication Sciences: Argumentation in Dialogic Interaction*, 279-294.

Toulouse, C. (1998). "Introduction to the Politics of Cyberspace", In C. Toulouse & T. W. Luke (Eds.), *The Politics of Cyberspace: A New Political Science Reader* (pp. 1-17). London & New York: Routledge.

Tsaliki, L. (2002). "Online forums and the enlargement of the public sphere: Research from a European project". *Javnost/The Public* 9(2), 95–112.

Vedel, T. (2003). « Internet et les pratiques politiques », In A.-M. Gingras (dir.), *La communication politique : état des savoirs, enjeux et perspectives* (pp. 189-214). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Wilhelm, A. G. (2000). *Democracy in the Digital Age. Challenges to Political Life in Cyberspace*. New York & London: Routledge.